

Autorisation parentale de prise de vues d'un mineur et d'utilisation des images le représentant

Nom de l'établissement :

Tél. :

Adresse :

Classe de :

Je - Nous (1)

soussigné(e)(s)(Père - mère - tuteur légal)(1)

Demeurant

Et(Père - mère - tuteur légal)(1)

Demeurant

Agissant en qualité de titulaire(s) de l'autorité parentale du jeune

.....

Demeurant.....

Autorise - autorisons dans le respect de l'individu

• la presse locale et nationale à photographier ou interviewer et/ou filmer le jeune ci-dessus

• l'établissement à photographier ou interviewer et/ou filmer le jeune ci-dessus

•

N'autorise pas - n'autorisons pas

Fait à,

le.....

Signature(s) du père, de la mère ou des représentants légaux, précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

L'établissement, l'académie de La Réunion (ministère de l'éducation nationale) et la presse locale et nationale s'engagent, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de l'image de l'enfant ainsi que des commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à la vie privée, à la dignité et à la réputation de l'enfant. Ceci, conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent

Le proviseur
JC BUET